[Nom et prénom du ou des copropriétaire (s)]

[Adresse]

[Code postal et Ville]

[Nom du syndic]

[Adresse]

[Code postal et Ville]

[Date]

Lettre recommandée avec AR

Objet : mise en demeure de convoquer une assemblée générale

Monsieur le Syndic,

Je[nous] vous informe[ons], par la présente, que cela fait plus d'un an qu'une assemblée générale ne s'est pas réunie au sein de la copropriété située :[indiquez l'adresse de la copropriété].

Représentant le quart des voix de tous les copropriétaires, je [nous] vous demande[ons], conformément à l'article 8 du décret du 17 mars 1967 pris en application de la loi du 10 juillet 1965, de bien vouloir convoquer une assemblée générale dans les plus brefs délais.

L'ordre du jour de ladite assemblée sera le suivant : [indiquez l'ordre du jour]

Comptant sur votre diligence, je [nous] vous prie[ons] de croire, Monsieur le Syndic, à l'assurance de ma [notre] considération distinguée.

[Signature]